



L'incendie est un événement qui évolue de manière inopinée et avoir quelques automatismes peut s'avérer utile pour casser le « triangle du feu »

Formation risque « Incendie »

(Art R232-12 du Code du Travail)

Nous vous proposons donc diverses possibilités pour former vos collaborateurs, en voici quelques exemples :



- Lutte contre le feu (Manipulation des Extincteurs (ME)),
- Equipier de Première Intervention (EPI),
- Guides et Serre Files (GSF),
- Formation aux RIA,
- Exercice d'évacuation.

A titre d'exemple, il faut **4h30** pour la formation Equipier de Première Intervention (EPI) répartie ainsi : 2h00 pour la sensibilisation au risque incendie (Partie théorique, utilisation d'extincteurs individuels), formation de guides et serres files (2h00) et exercice d'évacuation (0h30).

Tarification pour « EPI » : sur devis

(+ éventuellement frais de transport en dehors de la Région NORD - PAS DE CALAIS)

Formation assurée pour un groupe de 2 à 10 personnes maxi.

A titre d'exemple, il faut 2h00 pour la formation « Manipulation extincteurs » répartie ainsi : Une **partie théorique** (Qu'est-ce qu'un incendie, le triangle du feu, les différents types d'extincteurs, etc) et une **partie pratique** avec la manipulation d'extincteurs individuels sur feux réels simulés par un générateur de flammes écologique.

Tarification « Manipulateur Extincteurs » : Sur devis

(+ éventuellement frais de transport en dehors de la Région NORD - PAS DE CALAIS)

Formation assurée pour un groupe de 2 à 10 personnes maxi.

Pour d'autres demandes, n'hésitez pas à nous contacter et à spécifier vos propres besoins, nous nous efforcerons de satisfaire au mieux votre requête.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et en entrée permanente.



Programme de la formation
« Equipier de Première Intervention (EPI) »
(Art R232-12 du Code du Travail)

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et en entrée permanente.

Public :

Personnel ayant à travailler ou à intervenir dans des locaux où le risque incendie est existentiel.

Pré requis :

Aucun pré-requis n'est exigé.

Objectif :

Rendre le stagiaire capable d'exécuter en sécurité les opérations spécifiques liées au départ d'incendie tant sur la lutte que l'évacuation de bâtiments en feu.

Validation : Attestation de formation, après avoir réussi la pratique :

Le stagiaire saura utiliser un extincteur et saura se diriger vers le point de rassemblement.

Programme :

- Le triangle du feu,
- Catégorie des différents extincteurs,
- Le risque d'incendie dans l'établissement,
- Les réflexes sur la conduite à tenir en cas d'incendie, les consignes, l'alarme,
- La mise en œuvre des moyens d'extinction,
- Le mode d'emploi des extincteurs,
- Formation de Guides et serres files,
- Evacuation et repérage de son lieu de travail,
- Lien avec les Sauveteurs Secouristes du Travail (S.S.T).

Durée :

-4h30 de formation, réparties sur une ½ journée si exercice d'évacuation.

